



Communauté Périnatale de l'Agglomération Versaillaise

Association Loi 1901 n° 0784014641
29 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay
Tél : 01.39.43.12.04 – Fax : 01.39.43.13.58

E-mail : cpav@wanadoo.fr - Web : <http://www.nat78.com>

mercredi 30 janvier 2008

L'ENTRETIEN DU 4^{ème} MOIS

**FMC validante et indemnisée
ouverte aux Médecins et aux Sages-Femmes
Novotel Le Chesnay – Le 15 mars 2008**

Inscriptions : 01 39 43 12 04 ou cpav@wanadoo.fr

Mesdames, chers confrères, chers amis,

Depuis le 1^{er} Janvier 2006 des changements sont apparus dans le suivi de grossesse.

En effet, en plus des 7 consultations obligatoires, on doit proposer un **Entretien Individuel du 4^{ème} Mois** à la femme enceinte ou au couple.

Cet entretien, qui n'est pas un examen médical, a pour finalité de leur offrir un moment d'écoute et d'échange permettant de :

- Informer la femme ou le couple sur le parcours du suivi de grossesse.
- Informer la femme ou le couple sur leurs droits et les lieux de naissance.
- Recenser les antécédents personnels et familiaux,
- Identifier d'éventuelles vulnérabilités psychologiques ou sociales,
- Renforcer les capacités de la parturiente et leurs compétences parentales,
- Aider à établir un projet de naissance.

La CPAV propose aux médecins, aux gynécologues, aux obstétriciens et aux sages femmes une journée de formation spécifique à cet entretien.

Cette formation a un double objectif :

1. Vous former à la prise en charge de **l'Entretien Individuel du 4^{ème} mois**. Cette journée de formation sera indemnisée par la CPAV à hauteur de 15C,
2. Vous labelliser pour la conduite des entretiens dans vos cabinets.

Pour vous inscrire, et pour faciliter l'organisation, merci de nous faire parvenir avant le 1^{er} Mars une feuille de soins barrée, accompagnée d'un chèque de caution de 75 € à l'ordre de la CPAV. (Le nombre de places étant limité, inscription dans l'ordre de réception.)

Avec nos sincères et amicales salutations.

Le Bureau de la CPAV